



AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par la soussignée, Directrice générale et Secrétaire trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints tenue lundi le 15 août 2016 à 19h00, à la Salle J.M. Bellerose a été donné avis de motion qu'il sera déposé à la séance régulière du conseil municipal lundi le 19 septembre 2016 à 19h00, à la Salle J.M. Bellerose au 140, rue St-Jacques pour adoption le règlement suivant :

Règlement 596-2016 – Modifiant le règlement 554-2012 Code éthique et déontologie employés

Résumé du règlement : ajout d'un texte exigé par le nouvel article 7.1 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Les personnes intéressées à consulter le règlement peuvent le faire en s'adressant au bureau municipal au 441, rue Brassard durant les heures d'ouverture de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 16^{ième} jour d'août, 2016.

Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière